

# “ PENSÉES VIVES ”

*La revue de l'école doctorale LLSHS*



ÉCOLE DOCTORALE DES LETTRES, LANGUES,  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
Université Clermont Auvergne



## POUR CITER CET ARTICLE :

Shangxiu Wu, « Noël Vallant et la collection comparatiste des archives politiques : Les variétés dans le premier volume des Portefeuilles Vallant », *Pensées vives* [En ligne], 5 | 2026

URL : <http://revues-msh.uca.fr/pensees-vives/index.php?id=478>

DOI : <https://dx.doi.org/10.52497/pensees-vives.478>



La revue *Pensées vives* est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Les articles de la revue sont utilisables sous licences CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, extraits d'œuvres) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

L'Université Clermont Auvergne est l'éditeur de la revue en ligne *Pensées vives*.

# Noël Vallant et la collection comparatiste des archives politiques : Les variétés dans le premier volume des Portefeuilles Vallant

*Noël Vallant and the Comparative Collection of Political Archives: Varieties in the First Volume of the Vallant Portfolios*

*Shangxiu Wu*

*IHRIM, Université Clermont Auvergne*

Cet article analyse la constitution du premier volume des *Portefeuilles Vallants* afin de montrer comment la logique de comparaison a orienté son élaboration. En réunissant à la fois des documents contemporains et des pièces anciennes, Vallant semble avoir conçu un dispositif archivistique invitant à une lecture synchronique et diachronique. La diversité volontaire des pièces, parfois choisies de manière hétéroclite, enrichit le champ d'études tout en posant la question du rôle de la comparaison dans le projet initial. L'examen des inventaires successifs et de la poursuite du travail d'archivage par l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés suggère l'existence d'une entreprise collective. Toutefois, l'organisation du recueil reste fragmentaire : la juxtaposition fortuite de certains documents empêche d'affirmer avec certitude que la comparaison ait constitué le principe fondateur du projet de Vallant. De plus, l'absence de témoignages explicites de sa part ne permet pas de reconstituer pleinement son intention première. L'article met ainsi en lumière les tensions entre diversité documentaire et cohérence conceptuelle, tout en soulignant la valeur heuristique de ce recueil pour l'histoire des pratiques archivistiques et des méthodes comparatistes au XVII<sup>e</sup> siècle.

*Portefeuilles Vallant, collection, comparaison, archives*

*This article examines the constitution of the first volume of the Portefeuilles Vallant in order to show how the logic of comparison shaped its development. By bringing together both contemporary documents and older pieces, Vallant appears to have devised an archival framework that encourages both synchronic and diachronic readings. The deliberate diversity of the materials, sometimes selected in a heterogeneous manner, broadens the field of inquiry while raising questions about the centrality of comparison in the original project. The analysis of successive inventories and the continuation of the archival work by the Abbey of Saint-Germain-des-Prés suggest the existence of a collective enterprise. However, the organization of the collection remains fragmentary: the seemingly fortuitous juxtaposition of certain documents makes it difficult to assert with certainty that comparison constituted Vallant's guiding principle. Moreover, the absence of explicit evidence from Vallant himself prevents a full reconstruction of his initial intent. The article thus brings to light the tensions between documentary diversity and conceptual coherence, while underscoring the heuristic value of this collection for the history of archival practices and comparative methods in the seventeenth century.*

*Portefeuilles Vallant, collection, comparison, archives*

## INTRODUCTION : D’UN CHANTIER ARCHIVISTE À LA POURSUITE POSTHUME D’UNE LOGIQUE COLLECTIONNEUSE ?

Parmi les quinze volumes de *Portefeuilles Vallant*, le premier volume se distingue de l’uniformité thématique de ses matières collectionnées<sup>1</sup>. Médecin studieux, intendant dévoué et secrétaire appliqué, Noël Vallant consacre l’essentiel de son énergie à la collecte de remèdes, à la tenue des registres de consultation, et à l’archivage des lettres destinées à ses protectrices comme la marquise de Sablé et les duchesses de Guise. La majorité des pièces conservées concerne la pratique professionnelle de Vallant. On dénombre sept volumes principalement consacrés aux savoirs médicaux, trois volumes rassemblant la correspondance de la marquise de Sablé, ainsi qu’un recueil de lieux communs dont Vallant se sert comme abécédaire pour classer ses remèdes. L’objectif précis des *Portefeuilles* demeure incertain ; toutefois, il semble que leur usage ait été répandu parmi les médecins de l’époque. Vallant lui-même affirma avoir commencé à « écrire chez madame la marquise pour le payement de ses domestiques<sup>2</sup> ».

Dans les *Portefeuilles*, il existe également un autre genre de collection qui se distingue radicalement des documents relatifs à la vie professionnelle de Vallant, c’est-à-dire la collection amatrice dès le premier volume des *Portefeuilles*, qui rassemble des pièces datant de 1459 jusqu’à 1732, soit environs deux siècles de plus avant la naissance de Vallant en 1632 et presque un demi-siècle de plus après la mort de ce dernier en 1685. Comment expliquer ce phénomène ? Qui aurait inséré les pièces ultérieures à la date de sa mort ? Les autres pièces viennent-elles strictement de Vallant dans le premier volume ? La présence de nombreuses archives exige, en premier lieu, un travail de comparaison. Il convient dès lors de s’interroger sur la manière dont la stratégie comparatiste de Vallant, ainsi que celle de son éventuel successeur du projet, a contribué à façonner la logique de la collection. Cette stratégie a également participé à l’élaboration des facettes extraordinaires qui se manifestent dans le premier volume, en dépit de la multiplicité des personnages historiques évoqués, de

<sup>1</sup> *Portefeuilles Vallant*, manuscrit, Paris, Bnf, FR17044.

<sup>2</sup> Boisselet Romain, *La plume et l’orgueil, Noël Vallant (1632-1685), médecin des duchesses de Guise, identité et écriture de soi dans les écrits du *for privé**, Mémoire de Master 1 sous la direction de Clarisse Coulomb, 2010, Université Pierre-Mendès-France, Grenoble, vol. 2, « Extract de deux livres que javois et que jay brules le 18me avril 1679 », p. 365.

l'enchevêtrement des pièces datées, et de la volonté de comparer à l'échelle géographique, en intégrant des documents provenant de différents pays européens.

Afin d'analyser ces questions au prisme d'une vision comparatiste, nous approcherons le premier volume des *Portefeuilles* à travers la définition du mot « comparaison » et l'interprétation des deux inventaires dans un premier temps. Puis, nous verrons comment le volume se présente d'une manière comparatiste, avant de nous interroger sur les éléments incomparables qui sont contenus dans le premier volume des *Portefeuilles Vallant*.

## UN VOLUME COMPARÉ ? LE CAS DU PREMIER VOLUME DES *PORTEFEUILLES VALLANT*

### *La confluence des pensées : définition de la « comparaison »*

Au XVII<sup>e</sup> siècle, dans son *Dictionnaire universel*, Furetière attribue au mot « comparaison » le synonyme de « conférence », « rapport de deux choses mises l'une devant l'autre, pour voir en quoy elles conviennent ou différent<sup>3</sup> ». La définition implique une triple interprétation : premièrement, l'étymologie du mot « conférence » remonte au XIV<sup>e</sup> siècle, au nom latin *conferentia*, qui signifie « discussion » ; ensuite, son verbe « conférer » renvoie au verbe latin *conferre*, qui signifie « mettre ensemble, rassembler<sup>4</sup> », enfin, ce terme désigne les points communs partagés par les éléments rassemblés. La définition donnée par Furetière combine ingénieusement d'abord la prémissse de comparer, qui sous-entend un effort de recherche de matériaux éligibles pour la comparaison, puis la raison de comparer, qui tente de relever le lien entre les dispositions mises en commun, enfin le résultat de la comparaison, qui mène souvent à la discussion, au jugement de valeur ou simplement à l'exposition des objets comparés.

Le *Dictionnaire* de Furetière reflète sans doute le prototype ontologique à l'âge classique, à cet égard, il serait pertinent d'approcher les *Portefeuilles Vallant* par le biais de la « comparaison », dans la mesure où cette collection personnelle constitue un objet d'étude. Grâce à la définition de Furetière, il serait convenable de montrer à trois degrés comment la stratégie

---

<sup>3</sup> Furetière Antoine, *Dictionnaire universel*, La Haye, 1690, vol.1, A-E, entrée « comparaison ».

<sup>4</sup> *Dictionnaire de l'Académie française*, 9<sup>e</sup> édition. [En ligne] URL : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9C3491> [consulté le 3-09-2025].

comparatiste a influencé à plusieurs niveaux la collection de Vallant, d'abord par son choix de matériaux collectionnés, puis sur la manière dont le volume a été construit, enfin autour du débouché éventuel de la collection manuscrite.

### *Une « conférence » thématique : deux inventaires, le cas du premier volume des Portefeuilles Vallant*

À première vue, c'est un désordre total qui règne dans le premier volume des *Portefeuilles Vallant*, puisque les pièces ne sont pas classées selon l'ordre chronologique ; pire, elles ne sont ni ordonnées en fonction des personnages ni par aire géographique. Autrement dit, l'arrangement des archives nous paraît assez irrégulier. Cependant, il existe une cohérence thématique dans le premier volume des *Portefeuilles Vallant*, dont la plupart des documents concernent les affaires politiques, qu'elles soient diplomatiques ou militaires, civiles ou ecclésiastiques, royales ou parlementaires, financières ou commerciales, qui avaient lieu depuis le milieu du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le plus ancien inventaire intégral trouvé jusqu'à ce jour des *Portefeuilles Vallant*, Le Gaigneur de Lalande intitule le volume ainsi : « Affaires civiles, et Religieuses<sup>5</sup> ». Il est à noter que l'adjectif « civiles » est utilisé dans le sens de tout ce qui n'est pas religieux : « Civil, se dit aussi par opposition à Militaire, et quelquefois à Ecclésiastique<sup>6</sup> ». Recruté en tant qu'auxiliaire de la compagnie de catalogage de la bibliothèque après la Révolution, Le Gaigneur de Lalande était le principal catalographe des fonds érudits des archives mauristes<sup>7</sup>. Lucien Auvray dans son inventaire publié en 1898 par H. Omont classifie les archives du premier volume seulement par leur rareté, pour différencier si la pièce est un original ou une

---

<sup>5</sup> Le Gaigneur de Lalande, « Catalogue des manuscrits du Résidu Saint-Germain I.1809-1810 » qui faisant partie des « Anciens catalogues de la Bibliothèque du Roi et de différentes collections qui sont tenues l'accroître aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. », manuscrit, Paris, Bnf, NAF 5779, p. 19.

<sup>6</sup> *Dictionnaire de l'Académie française*, 6<sup>e</sup> édition, 1835. [En ligne] URL : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A6C1598> [consulté le 4-09-2025].

<sup>7</sup> L'identité du bibliothécaire Le Gaigneur de Lalande demeure difficile à établir. Il est en revanche certain qu'il fut recruté comme auxiliaire au Cabinet des manuscrits en 1807. Voir Delmulle Jérémie, « Les archives mauristes, de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés à la Bibliothèque nationale de France » dans Chapron Emmanuelle, Henryot Fabienne (dir.), *Archives en bibliothèques (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Lyon, ENS Éditions, 2023, p. 127-147, en particulier les notes 39-44 [En ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enseditons.44604>.

copie<sup>8</sup>. Peut-être par précaution, il n'a pas donné de titre individuel pour thématiser le volume, alors que ce n'est pas le cas pour le volume suivant, où L. Auvray identifie le caractère principal des pièces rassemblées et conclut les pièces originales ainsi : « Lettres et billets orig., adressées pour la plupart à madame de Sablé ... ». Malgré la différence entre deux catalogues sur la présentation du contenu du premier volume, on se pose la question de savoir si le volume qui ouvre la collection manuscrite de Vallant est vraiment indéfinissable.

En 1952, Marc Bloch dans son *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien* souligne les facteurs humains dans la conservation et la présentation des archives :

Les documents ne surgissent pas, ici ou là, par l'effet d'on ne sait quel mystérieux décret des Dieux. Leur présence ou leur absence, dans tel fonds d'archives, dans telle bibliothèque, dans tel sol, relèvent de causes humaines qui n'échappent nullement à l'analyse<sup>9</sup>.

Parmi les quatre-vingt-huit pièces réunies dans le premier volume, vingt sont antérieures à 1659, date qui marque vraisemblablement le début de la collection de Vallant, tandis que trente-deux sont postérieures à 1685, année de sa mort. Ainsi, près des deux tiers de documents conservés dans ce volume présentent avant tout un intérêt historique, voire paléographique, sans lien direct avec la vie quotidienne du médecin. Quant aux trente-six pièces contemporaines de Vallant, elles proviennent toutes des archives royales, qu'il s'agisse de correspondances diplomatiques, de remontrances parlementaires, ou d'affaires ecclésiastiques. Leurs auteurs appartiennent pour la plupart aux plus hautes sphères du pouvoir – gouverneurs d'État tels que Laurent de Médicis (1449-1492), Henri IV (1553-1610), ou Christine de Suède (1626-1689), dignitaires ecclésiastiques tels que le pape Alexandre VIII (1610-1691), François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon (1629-1710), ou encore Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon (1643-1715). Aucun d'entre eux ne relevait de la clientèle de Vallant, et rien n'indique l'existence d'un lien personnel ou professionnel avec le médecin. On pourrait même affirmer que ces figures s'éloignent le plus possible de sa sphère

---

<sup>8</sup> Omont Henri, *Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, avec la collaboration de C. Couderc, L. Auvray et Ch. De la Roncière, « Ancien Saint-Germain français », tome I, N° 15370-17058 du fonds français, par Lucien Auvray, Paris, Ernest Leroux, 1898.

<sup>9</sup> Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949, p. 43.

d'activité quotidienne. Néanmoins, l'ensemble documentaire qu'ils ont formé permet de dessiner un panorama à grand trait de la vie politique depuis la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. La collection de Vallant implique ainsi une étude perceptible, fondée sur la mise en parallèle de certaines figures historiques et représentatives de son époque.

## COLLECTIONNER LE COMPARABLE

### *Un lieu de rencontres inattendues : collectionner à plusieurs mains*

La particularité du premier volume des Portefeuilles consiste à ce qu'il tentait de combler le temps vide avant le début de la carrière de Vallant en tant que médecin, intendant et secrétaire de Mme de Sablé, soit avant l'hiver 1658 lorsque Vallant habitait dans la même rue que Blaise Pascal ; l'auteur des *Pensées* se cachait alors dans la rue des Poirées située près du collège de Clermont et de la Sorbonne, dans une petite auberge nommée « Roi David » où il aurait rédigé les *Provinciales*, lettres polémiques qui prirent la défense de son ami le théologien Antoine Arnauld contre la censure de la Sorbonne<sup>10</sup>. La connaissance du philosophe aurait gagné à Vallant l'occasion de commencer sa carrière à l'hôtel de Mme de Sablé le jour de Noël en 1658. De toute manière, il semble que Vallant n'ait commencé sa collection de papiers qu'après décembre 1658, bien que cela reste incertain. La plupart des documents réunis dans le premier volume semblent ainsi combler, d'une part, la lacune précédant 1658 – l'année où Vallant déménagea à l'hôtel de la marquise de Sablé – et, d'autre part, celle postérieure à 1685, dont l'été fut marqué par la dernière maladie du médecin.

Son projet de collection fut continué par un successeur jusqu'à 1753 avec la pièce « Discours du Parlement adressé au Roi le 3 janvier 1753, sur les priviléges des Pairs<sup>11</sup> » en passant par la fin du règne de Louis XIV en 1715. Jusqu'à ce jour, la personne qui aurait poursuivi l'entreprise collectionneuse de Vallant reste inconnue, tout

---

<sup>10</sup> Mesnard Jean, « Pascal rue des Frans-Bourgeois », *Société des amis de Port-Royal*, Paris, Bibliothèque Mazarine, 1957, n° 8, p. 107-113, p. 111 : « les lieux qui ont vu naître *Les Provinciales* : non seulement cette maison, mais l'auberge du Roi David, rue des Poirées, près de la Sorbonne, où Pascal et son beau-frère Périer dissimulèrent dans leur chambre des feuilles fraîchement imprimées, imprimées peut-être au Collège d'Harcourt, le lycée Saint-Louis, visible d'ici, et dont les caves abritèrent des presses clandestines. »

<sup>11</sup> *Portefeuilles Vallant*, manuscrit, Paris, Bnf, FR17044, feuillett 284°. Toutes les références de feuillett issu des *Portefeuilles Vallant* citées dans l'article ci-présent renvoient à la pagination écrite à l'encre rouge.

ce qu'il aurait laissé dans les Portefeuilles est un fragment d'inventaire, lequel se trouve également dans le premier volume, ayant recensé quelques pièces précédentes<sup>12</sup>.

À part le mystérieux inconnu, qui était probablement un mauriste de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, il existe d'autres contributeurs, au moins contributeurs de sources, identifiés dans l'inventaire de Lucien Auvray : c'est le cas de Nicolas Rigault (1577-1654), qui fut d'abord bibliothécaire adjoint d'Issac Casaubon sous le règne d'Henri IV, avant d'être nommé officiellement bibliothécaire royal par Louis XIII. Rigault jouissait de l'estime du président de Thou, maître de la librairie du roi et assez proche de Pierre Dupuy, autre humaniste érudit. À la retraite de son ami, Dupuy prit le relais et fut à son tour nommé bibliothécaire royal en 1645. Nicolas Rigault a achevé des travaux philologiques considérables durant sa carrière de bibliothécaire puis de magistrat.

Lucien Auvray dans son inventaire manuscrit<sup>13</sup>, que l'on considère comme la version augmentée et révisée de l'inventaire qu'il a publié quelques années plus tôt sous la direction d'Henri Omont, identifie la main de Pierre Dupuy dans une pièce latine intitulée « Harangue lors de la réception de M. [J.-A.] de T[hou] en l'office de conseiller en la Cour<sup>14</sup> ». De plus, Auvray suppose que le discours « paraît provenir de Nicolas Rigault<sup>15</sup> », même si l'on ignore encore la preuve explicite sur laquelle il s'appuie pour soutenir son hypothèse<sup>16</sup>.

D'autres contributeurs de sources comme le juriste Auguste Galland (1572-1637), défenseur du roi de France, s'intéressaient particulièrement aux vicissitudes des droits royaux et à l'histoire des domaines aliénés. Dans le premier volume des *Portefeuilles*, L. Auvray lui attribue une copie manuscrite de la « Résocation de M. Louis le Beauclerc de l'office d'Intendant au domaine de Louis XIII aux Pays-Bas en 1631<sup>17</sup> ». Un ouvrage consacré à l'histoire du domaine révoqué aux Pays-Bas fut publié à titre posthume par le fils de Galland en 1648 : *Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandre, contenant le droit du roi au royaume de Navarre*<sup>18</sup>. L. Auvray y aurait trouvé des

<sup>12</sup> *Ibid.*, feuillett 45.

<sup>13</sup> Auvray Lucien, catalogue manuscrit, Paris, Bnf, NAF 12421.

<sup>14</sup> *Portefeuilles Vallant*, manuscrit, Paris, Bnf, FR17044, feuillett 135.

<sup>15</sup> Auvray Lucien, catalogue manuscrit, Paris, Bnf, NAF 12421.

<sup>16</sup> Il est à signaler que L. Auvray a édité l'ouvrage de Nicolas Rigault : *Mémoire de Nicolas Rigault sur le trésor des chartes de Lorraine* (1634), Besançon, Imprimerie et lithographie de Paul Jacquin, 1899.

<sup>17</sup> *Portefeuilles Vallant*, manuscrit, Paris, Bnf, FR17044, feuillett 158.

<sup>18</sup> Galland Auguste, *Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandre, contenant le droit du roi au royaume de Navarre*, Paris, éd. Mathieu Guillemot, 1648.

éléments confirmant le lien entre la copie manuscrite et les travaux de l'historien.

### **« *Un désir de la totalité* » : voyager dans l'espace et le temps**

K. Pomian dans son ouvrage *Collectionneurs, amateurs et curieux* propose de prendre en considération le portrait psychique du collectionneur, afin de trouver, ne serait-ce qu'à titre hypothétique, la raison profonde qui motive son acte<sup>19</sup>. La culture de la curiosité, renouvelée par les humanistes de la Renaissance, constitue une raison immanente qui encourageait Vallant à poursuivre sa collection à l'infini. Les pièces contenues dans le premier volume des *Portefeuilles* sont d'une variété étonnante, que ce soit sur l'étendue géographique ou temporelle : collectionnées selon leur genre ou leur thème, elles tendent à mettre en valeur la quête volontaire d'une collection perfectionniste.

Notons que les archives collectionnées dans le premier *Portefeuille* sont généralement de nature diplomatique. Originaires de divers personnages historiques, les pièces font le tour de l'Europe, parfois jusqu'à l'autre rive de la Méditerranée, comme c'est le cas de la « Copie de la lettre du Grand Turc au Roi de Pologne<sup>20</sup> » ainsi que la « Lettre contenant des remarques sur les empereurs de Turquie, et de Perse<sup>21</sup> ». Toutes les deux jettent un regard curieux sur les conflits territoriaux de l'Empire ottoman contre la Perse et la Pologne au cours du XVII<sup>e</sup> siècle ; les trois pièces qui débutent le volume sont en langue italienne, il s'agit d'une lettre de Laurent le Magnifique datée du 23 août 1487 au roi de France, puis de la lettre de Cicco Simonetta, ministre de la duchesse de Milan au roi de France et finalement la lettre du cardinal Bernardo Bibbiena à la régente de France datée du 19 novembre 1515<sup>22</sup>. Ces trois pièces retracent quelques détails sur l'alliance diplomatique de la France avec la République de Florence, le Duché de Milan et le pape Léon X au tournant du XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle. On constate encore quelques pièces relatives au roi d'Espagne Philippe V, qui en tant que petit-fils de Louis XIV représente l'influence du pouvoir français en Espagne : il s'agit de la lettre de Louis XIV à Philippe V datée du 23 janvier 1702<sup>23</sup>, de la lettre de

---

<sup>19</sup> Pomian Krzysztof, *Collectionneurs, amateurs et curieux : Paris, Venise : XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Gallimard, 1987, p. 61-80.

<sup>20</sup> *Portefeuilles Vallant*, manuscrit, Paris, Bnf, FR17044, feuillets 19-20.

<sup>21</sup> *Ibid.*, 116-118.

<sup>22</sup> *Ibid.*, 1-4.

<sup>23</sup> *Ibid.*, 37.

Philippe V au cardinal Portocarrero le 10 mars 1702<sup>24</sup> et de la lettre datée de Marly le 10 juillet 1702 relative aux événements de Naples<sup>25</sup>. De même, d'autres correspondances diplomatiques venant des souverains d'Angleterre, de Suède, du Vatican incarnent respectivement les actualités les plus représentatives de l'époque comme la glorieuse révolution, l'abdication de la reine Christine de Suède et les combats du gallicanisme contre l'autorité du Pape.

L'examen du premier volume des *Portefeuilles Vallant* révèle non seulement une pluralité de genres – harangues, remontrances, mémoires, documents pontificaux, correspondances – mais surtout une véritable logique de composition où l'hétérogénéité devient principe structurant. Loin d'être une juxtaposition fortuite, cette diversité traduit un projet conscient d'intégrer différents régimes discursifs afin d'élargir le champ documentaire. Le recours aux recueils composites, ainsi qu'à la recopie manuscrite d'imprimés, manifeste une pratique philologique qui témoigne à la fois d'une volonté de conservation et d'une réappropriation matérielle des textes. De même, la mise en parallèle d'originaux et de copies, ou encore de sources et de traductions, inscrit le premier *Portefeuille* dans une dynamique d'intertextualité critique : il ne se limite pas à compiler, mais produit un dispositif de comparaison et de transmission. À ce titre, ce corpus apparaît comme un véritable laboratoire de savoirs, où l'acte de collectionner, copier et traduire relève d'une entreprise de médiation entre la mémoire historique et son actualisation savante.

## COLLECTIONNER L'INCOMPARABLE ?

### *Constat de l'incomparable : combinaison de Charles II, La Fontaine et Furetière ?*

Outre les sources diverses mises en parallèle, il se trouve des regroupements incomparables dans le premier volume. Sur le feuillet n° 28<sup>26</sup>, on remarque deux textes inscrits sur la même feuille et de la même main. Plus strictement parlant, il s'agit de trois textes différents, comme ils sont issus de trois auteurs : sur le recto, « copie véritable d'un papier écrit en anglais par le dernier roy, mon frère [Charles II], et fidèlement traduit, lequel moy, Jacques second, roy d'Angleterre, j'ay trouvé, après sa mort dans une de ses cassettes bien fermées », sur

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, 25-26.

<sup>25</sup> *Ibid.*, 35-36.

<sup>26</sup> *Ibid.*, 28.

le verso : « épigramme de La Fontaine sur Furetière » et « Réponse de Furetière ».

La première copie est une lettre de Charles II (1630-1685) dont le destinataire n'est pas mentionné. Il s'agit probablement d'une missive secrète, puisque ni le nom du destinataire, ni la signature du roi, ni même les formules de civilité n'apparaissent dans la lettre. À partir de l'incipit, il est possible de présumer que le roi d'Angleterre s'adressait probablement à un ecclésiastique, avec lequel il aurait tenu un discours réaffirmant l'uniformité de l'Eglise face aux idées protestantes qui se répandaient alors dans son royaume<sup>27</sup> :

Je crois que vous estes pleinement Satisfait du discours que nous disant l'autre jour ensemble que Jesus Christ ne peut avoir icy en terre qu'une seule eglise. Pour moy je tiens aussy visible qu'est l'escriture imprimée, que cette eglise ne peut estre aucune autre que celle qu'on appelle l'eglise catholique, apostolique et romaine. Je pense que vous n'avez pas besoin de vous tourmentez en vous mettant dans cet océan de disputes particulières puisqu'en vérité la principale question est de sçavoir ou est cette eglise, laquelle nous professons dans les deux credo<sup>28</sup>[...].

C'est vers la fin de la lettre que le roi précisa le motif de son écriture :

Jesus Christ a laissé à son église son pouvoir de pardonner les péchés, il a laissé son esprit à ceux de son eglise, et ceux là l'ayant exercé après sa resurrection, premièrement par le moyen des apôtres dans le credo, et beaucoup d'années après par le moyen du concile de Trente, ou l'on fit le credo qui porta son nom, furent toujours les juges de la mesme escriture et déciderent que les livres estoient canoniques, ou non. Si on l'a donné un tel pouvoir en ce

---

<sup>27</sup> Il n'existe aucun indice explicite dans la lettre copiée permettant d'affirmer l'identité du destinataire. Le début du texte suggère toutefois que celui-ci aurait prononcé un discours en présence du roi. Vers la fin de la lettre, le roi lui demande en outre des précisions sur l'origine et certains détails du conflit entre les protestants et les catholiques. Il semble donc légitime de présumer que le destinataire était un ecclésiastique étroitement lié à l'Église catholique, en mesure de la représenter et d'éclairer le souverain sur l'origine du schisme.

<sup>28</sup> *Ibid.*, 28 ; les citations suivantes sont également issues du même feuillet.

temps là, je souhaitterais sçavoir comme ils l'ont perdu,  
et par quelle autorité.

En apparence, le roi cherchait à s'informer auprès de son correspondant sur l'origine de la révolte protestante. Toutefois, la lecture attentive du texte relève qu'il s'agit plutôt d'une remise en question formulée sous la forme d'une interrogation indirecte. En réalité, le souverain visait à obtenir de son destinataire une confirmation lui permettant de soutenir que les véritables ennemis se cachaient parmi les dissidents qui étaient alors en train de scinder son royaume :

Quelqu'uns se sont separez de cest'eglise... l'unique prétexte que j'ay entendu dire jusqu'icy est parce que l'eglise est venue à manquer en détournant et interprétant l'escriture en des sens contraires au sens véritable, c'est ici que je souhaite sçavoir qui doit estre le Juge de cela, ou tout l'Eglise, la succession de laquelle a duré jusqu'aujourd'hui sans aucune interruption, ou bien quelques hommes particuliers qui pour leurs propres interests en font un schisme.

Après la lettre traduite de Charles II, s'ensuivent les deux épigrammes des académiciens français, un pointillé à peine visible les sépare, assez discrètement. Dans la première épigramme, le fabuliste rétorque à Furetière qui lui avait reproché d'ignorer la différence entre le bois en grume et le bois marmenteau, bien qu'il fût officier des eaux et forêts :

Escoute, Amy Furetiere ;  
Lorsque certaines gens,  
Pour se vanger de tes dits outrageants,  
Frappoient sur toy comme sur une Enclume,  
Avec un bois porté sous le manteau ;  
Dis moy si c'estoit bois en Grume  
Ou si c'estoit bois Marmenteau<sup>29</sup> ?

Et c'est à son ami Furetière d'y répondre :

---

<sup>29</sup> Le poème est publié ultérieurement dans Marty-Laveaux Charles, *Œuvres complètes de La Fontaine*, tome V, « Poésies diverses », Paris, éd. Paul Daffis, 1877, p. 169.

Dangereux inventeur de cent vilaines Fables,  
Sçachez que pour livrer de médisants assauts  
Si vous ne voulez pas que le Coup porte à faux,  
Il doit estre fondé sur des faits veritables.  
Ça, disons nous tous deux nos veritez :  
Il est du bois de plus d'une manière ;  
Je n'ay jamais senti celui que vous cités ;  
Nostre ressemblance est entière,  
Car vous ne sentez point celuy que vous portés<sup>30</sup>.

Si les deux épigrammes sont éligibles à la comparaison, le lien demeure instable entre la lettre de Charles II et les deux poèmes. Ils ne partagent rien de commun, ni sur le thème, ni sur le genre, sauf sur le plan chronologique comme ils sont presque contemporains, ayant tous deux vécu la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. S'y ajoute le ton argumentatif qui se présente dans les trois textes. Leur rencontre serait issue de raisons fortuites, d'abord parce que le papier était précieux, et ce n'est pas l'unique exemple où Vallant économise le papier dans ses Portefeuilles. Par ailleurs, une autre hypothèse qui tente d'expliquer la réutilisation du papier serait d'affirmer que Vallant aurait copié simultanément les trois textes, dans des circonstances dont la cause demeure inconnue.

### *Une collection vouée à la préparation d'un recueil de lieux communs ?*

En réalité, à part l'économie du papier, le fait de collectionner sans classer constitue une pratique bien récurrente dans les *Portefeuilles*, l'exemple qu'on analyse ci-dessus amplifie simplement ce phénomène en concentrant trois textes sur une seule feuille in-octavo<sup>31</sup>.

Si l'on considère le dernier volume des *Portefeuilles*, intitulé « Seconde et dernière partie d'un recueil de lieux communs, sur lequel Vallant, médecin sous Louis XIV, a écrit des notes sur plusieurs maladies et leurs remèdes<sup>32</sup> », on s'aperçoit que le recueil fonctionne comme un abécédaire, il réunit des entrées dont l'initiale s'étend de la lettre N jusqu'à la lettre Z. Malheureusement, le recueil de A à M est manquant, mais dans celui qui demeure, il est aisé de remarquer la

---

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 169-170.

<sup>31</sup> *Portefeuilles Vallant*, manuscrit, Paris, Bnf, FR17044, feuillett 28.

<sup>32</sup> *Portefeuilles Vallant*, manuscrit, Paris, Bnf, FR17058, feuillett 391 (soit la première page du manuscrit).

politique de récupération de Vallant. Ce dernier volume des *Portefeuilles*, coté FR 17058, présente deux strates d'écriture probablement issues de deux mains distinctes. La première se compose d'extraits latins portant sur diverses notions philosophiques et théologiques, alors que la seconde correspond à des notes ajoutées par Vallant dans les marges de la première strate ainsi que sur les feuillets restés vierges. Le recyclage des supports d'écriture est une pratique ancienne, illustrée par le phénomène bien connu du « palimpseste », terme qui désigne les parchemins dont le texte initial a été gratté afin de laisser place à une nouvelle inscription<sup>33</sup>. Le procédé mis en œuvre par Vallant s'apparente toutefois davantage à un palimpseste paysager, où deux strates d'écritures se superposent et coexistent, sans que l'une ait effacé l'autre. En somme, ce volume manuscrit associe un recueil d'extraits en latin à un mémento médical en français, tous deux organisés selon l'ordre alphabétique.

Il convient de noter que la collection de Vallant ne se caractérise pas toujours par le désordre. Pour un médecin professionnel et studieux, la précision et la constance devraient résumer largement sa qualité. Dans le fonds latin de la bibliothèque nationale, on retrouve une série de recueils bien copiée et classifiée<sup>34</sup>, au dos desquels sont écrits : « Medicina B » « Medicina C » « Médecine M », « Médecine Q ». Après avoir recensé tous les volumes numérisés sur Gallica, cette collection de treize volumes doit porter le titre « Médecine A » jusqu'à « Médecine Q » selon l'ordre alphabétique. Or, quatre volumes demeurent encore manquants.

Il est à signaler que ces volumes sont bien copiés et classés, contrairement aux volumes des *Portefeuilles*, ces derniers demeurerait une sorte de fonds d'archives dont Vallant se servait pour consulter plus tard ou bien pour fabriquer un autre recueil ordonné. Les volumes retranscrits du fonds latin, comme leur titre au dos l'indique, concernent principalement la médecine. C'est la raison pour laquelle le dernier volume, bien que lui aussi intitulé « Recueil de lieux communs », reste toujours dans la collection des *Portefeuilles*, premièrement parce qu'il s'agit d'un recueil brouillon, mais aussi parce que la médecine n'est pas le seul thème traité dans ce volume. Par exemple, on retrouve plusieurs éléments hétéroclites comme « pendules », « pilules », même « provinciales », lesquels se trouvent tous dans la rubrique des initiales « P<sup>35</sup> ». On se demande si la méthode

<sup>33</sup> Ménard René, *La vie privée des anciens – La famille dans l'Antiquité*, Paris, A. Morel et Cie, 1884, p. 526-527.

<sup>34</sup> *Notes d'un médecin du XVII<sup>e</sup> s., peut-être Vallant*, manuscrit, Paris, Bnf, Latin 14051-14063.

<sup>35</sup> *Portefeuilles Vallant*, manuscrit, Paris, Bnf, FR17058, feuillets 437v, 438, 440v.

du recueil des lieux communs propose une possibilité pour Vallant de rassembler et de présenter les savoirs encyclopédistes, ou bien s'il s'agit pour lui d'un simple répertoire pour faciliter la recherche. Néanmoins, l'entrecroisement terminologique de divers champs disciplinaires laisse apparaître que, pour Vallant, le recueil de lieux communs revêt une valeur plus pragmatique que spéculative, et s'inscrit davantage dans une visée encyclopédique que dans une démarche strictement spécialisée.

En fait, la pratique du recueil des lieux communs, déjà attestée au Moyen Âge, connaît un développement continu durant la Renaissance. Elle acquiert alors une importance croissante, en particulier dans le cadre des controverses religieuses. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le recueil de lieux communs s'impose comme un véritable « outil universel [...] », à la fois instrument pédagogique, support d'étude, encyclopédie, réservoir d'autorité, arsenal du prédicateur, bibliothèque du pauvre, du voyageur et de l'exilé<sup>36</sup>. » Toutefois, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, l'expansion de l'imprimerie favorise l'accessibilité aux textes anciens ainsi qu'aux savoirs modernes. Dans ce contexte, le recueil de lieux communs entre en déclin : l'usage banal des index alphabétiques réduit progressivement sa fonction, de sorte qu'il ne constitue plus un signe d'érudition ni une garantie de rigueur scientifique. Parallèlement, dans le sillage de l'humanisme post-renaissant, qui valorise l'individualité et l'expression singulière au détriment de l'accumulation des citations traditionnelles, le recours aux lieux communs tend alors à être assimilé à une pratique dépourvue d'originalité, voire à une forme de plagiat<sup>37</sup>. Un témoignage du XVII<sup>e</sup> siècle – Tallement des Réaux, dans la « Vie de Costar », rapporte un discours sur la pratique du recueil de lieux communs, tout en soulignant le caractère personnel de ces recueils et l'impossibilité presque totale de saisir l'esprit d'autrui à travers ces banalités jugées trop singulières :

[...] car vous sçavez Monsieur, qu'en ce qui est de ces lieux communs, chacun a le sien, c'est-à-dire son ordre qui luy est propre et qui répond à son imagination, en sorte que ce qui est très-excellent pour l'un, et ce qui luy sert d'une mémoire artificielle, et comme l'a dit de Montagne, d'une mémoire de papier, ne fait qu'embarrasser un autre,

---

<sup>36</sup> Delatour Jérôme, « Anne Moss. *Les recueils de lieux communs, méthode pour apprendre à penser à la Renaissance* », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 2004, tome 162, livraison 1, p. 246-248.

<sup>37</sup> *Ibid.*, p.247 : « Le recours aux lieux communs devient synonyme de banalité, de médiocrité, de plagiat. »

et luy est un champ sterile, où son esprit ne fait que seicher et languir de faim, sans y rien trouver, quelque soin qu'il emploie à chercher ce qui puisse luy donner une bonne et agréable nourriture et le mettre en estat de produire<sup>38</sup>.

## CONCLUSION

Cet article vise à montrer dans quelle mesure la collection de Vallant est façonnée par une stratégie de comparaison. En intégrant volontairement des pièces contemporaines aux côtés de documents plus anciens, le premier volume des *Portefeuilles Vallant* semble avoir délimité un champ de savoirs propice à une étude à la fois synchronique et diachronique. Le caractère volontairement hétéroclite du choix des pièces confère à l'ensemble une diversité qui enrichit consciemment le champ d'investigation. Le fait que le travail d'archivage ait été poursuivi, après la mort de Vallant, par l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, suggère, de manière indirecte, l'existence d'un projet collectif de constitution de la collection. La présence de plusieurs inventaires voire plusieurs contributeurs semble renforcer l'hypothèse d'une visée comparatiste dans ce recueil d'archives politiques. Néanmoins, la présentation du recueil demeure inachevée, la juxtaposition parfois fortuite de certains documents rendant incertain le rôle central de la comparaison dans la conception initiale de Vallant. À ce jour, aucun témoignage explicite de sa part n'a été retrouvé qui permette de justifier l'intention première ayant présidé à la constitution des archives dans le premier *Portefeuille*.

En conclusion, à partir de cette étude comparatiste sur la construction du premier volume des *Portefeuilles Vallant*, pourrait-on considérer les *Portefeuilles* comme le prototype d'une encyclopédie à venir ? Si Vallant s'est inspiré de la pratique savante du recueil des lieux communs pour achever des recueils bien construits, conservés aujourd'hui dans le fonds latin, comment aurait-il pu trouver le pont qui relie le savoir professionnel et la connaissance amatrice ? La totalité de ses collections, à savoir quinze volumes de *Portefeuilles* plus dix-sept volumes transcrits du fonds latin, et un *Portefeuille* isolé dans le fonds français, sont rassemblés en un ensemble de trente-trois volumes. Vallant les a compilés en vingt-sept années (de décembre 1658 à juillet 1685), soit 1,2 volumes par an, ceci sans

---

<sup>38</sup> Tallemant des Réaux, *Les Historiettes, mémoires pour servir à l'histoire du XVII<sup>e</sup> siècle*, édité par Monmerqué, Paris, Alphonse Levavasseur, 1835, tome 6, p. 286.

compter les livres de raisons et d'autres registres qu'il a brûlés<sup>39</sup>. Ce qui lui mérite bien un titre d'archiviste : même si les archives ne sont pas toujours en ordre, elles étaient pourtant sélectionnées ou copiées grâce à une méthode de la comparaison.

---

<sup>39</sup> Sur les registres brûlés par Vallant, voir Boisselet Romain, *La plume et l'orgueil...op. cit.*, p. 365-374.